

La Sarre, le 17 février 2014

*Monsieur Denis Lemelin, prés. national
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank Street
Ottawa Ontario K2P 1Y3*

Objet : L'avenir de Postes Canada

Monsieur,

Nous vous transmettons un extrait du procès-verbal de la réunion des membres du conseil de la Ville de La Sarre tenue le 04 février 2014 concernant le sujet mentionné en rubrique.

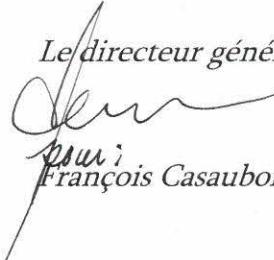
Veuillez agréer, Monsieur Lemelin, nos salutations distinguées.

Ville de La Sarre
6, 4^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1J9

Téléphone
819.333.2282

Télécopieur
819.333.3090

Site Internet
ville.lasarre.qc.ca

Le directeur général,

François Casaubon

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À la séance régulière des membres du conseil de la Ville de La Sarre tenue le 04 février 2014, à 19 h 30 en l'endroit habituel et où sont présents le maire, monsieur Normand Houde, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers Rita B. Barrette, Renée Thiboutot, Sébastien Bélisle L0ouis Côté et Yves Dubé formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Normand Houde.

Étaient également présents: monsieur François Casaubon, directeur général et greffier; monsieur Jocelyn Caron, directeur des travaux publics; monsieur David Poirier, directeur de l'urbanisme, ainsi que mesdames Valérie Schoeneich, trésorière et Ginette Coulombe, secrétaire.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada se prépare à l'examen en faisant campagne en faveur d'importantes réductions de service et pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de service en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;

CONSIDÉRANT QUE ces fermetures et/ou réduction de service contribuent entre autres, à la dévitalisation des milieux ruraux, à l'isolement des aînés et des personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT la volonté du gouvernement fédéral et des Canadiens de développer le maintien à domicile des personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE les aînés ont travaillé fort pour bâtir notre région, notre province et notre pays et que, selon le Premier ministre Harper, le gouvernement canadien se doit de mettre en place des mesures visant à améliorer leur qualité de vie et non le contraire;

Ville de La Sarre
6, 4^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1J9

Téléphone
819.333.2282

Télécopieur
819.333.3090

Site Internet
ville.lasarre.qc.ca

2014-34

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Thiboutot, appuyé par le conseiller Yves Dubé et résolu d'intervenir auprès du Premier ministre du Canada, monsieur Stephen Harper, aux fins que toutes mesures soient prises, afin que le service de livraison postale à domicile par Postes Canada, soit maintenu en place et ce, pour le mieux-être de la population canadienne.

DONNÉ À LA SARRE
CE 13 FÉVRIER 2014



François Casaubon
Greffier

Ville de La Sarre
6, 4^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1J9

Téléphone
819.333.2282

Télécopieur
819.333.3090

Site Internet
ville.lasarre.qc.ca